

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1956 B 00681

Numéro SIREN : 056 806 813

Nom ou dénomination : LA PROVENCE

Ce dépôt a été enregistré le 22/05/2023 sous le numéro de dépôt 11174

LA PROVENCE

Société Anonyme au capital de 7 685 634 euros
Siège social : 248 avenue Roger Salengro - 13015 Marseille
RCS Marseille 056 806 681

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 10 MAI 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 10 mai à 15 heures, le Conseil d'Administration de la Société s'est réuni sur convocation de son Président au siège social de La Provence.

Sont présents ou représentés :

- Jean-Emmanuel Sauvé
- Tanya Saadé Zeenny,
- Véronique Saadé,
- Benoît Tournebize,
- Muriel Bernard-Reymond,
- Julie Davico-Pahin,
- Fabrice Nécas ,
- Francois Franceschi,

Sont également présents :

- Gabriel d'Harcourt, Directeur Général ;
- Monsieur Laurent GUIMIER,
- Le Comité d'Entreprise est représenté par Monsieur Eric BRETON, secrétaire du CSE, Monsieur Jérôme LORANT, Monsieur Florent GOMEZ et Julien FARINA

Sont absents et excusés :

- Franck VANHAL, représentant le cabinet PricewaterhouseCoopers et Joëlle BOUCHARD, représentant le cabinet KPMG

La Présidence de séance est assurée par Monsieur Jean-Emmanuel SAUVÉE.

Le secrétariat de la séance est assuré par Madame Fatima LABIDI

Le registre de présence est signé par les membres présents.

Le Président constate que le quorum est atteint et que le Conseil peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Cooptation d'un administrateur ;

- Questions diverses.

Le Président met ensuite aux voix les résolutions suivantes :

Première résolution – Approbation procès-verbal du précédent Conseil d'Administration

Le Président soumet à l'approbation du Conseil le procès-verbal de la réunion du 13 mars 2023.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution – Cooptation d'un administrateur

Le Président Monsieur Jean-Emmanuel SAUVEE annonce qu'il démissionne de son mandat d'administrateur et de son mandat de Président du Conseil d'Administration.

Il remercie le Conseil pour la confiance accordée durant son mandat.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, décide de coopter Monsieur Laurent GUIMIER en tant qu'administrateur, jusqu'à la fin restant à courir du mandat de Monsieur Jean-Emmanuel SAUVEE à savoir jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2024.

Le Conseil d'Administration décide également de nommer en qualité de Président du Conseil d'Administration, Monsieur Laurant Guimier, à compter de ce jour et pour la durée de son mandat d'administrateur.

En sa qualité de Président du Conseil d'Administration, Monsieur Laurent GUIMIER est chargé de représenter le Conseil d'Administration, d'organiser et de diriger ses travaux et de veiller au bon fonctionnement des organes de la Société.

Le Conseil prend acte de ce que Monsieur Laurent GUIMIER n'est frappé d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptible de lui empêcher d'exercer lesdites fonctions.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Laurent GUIMIER, remercie le Conseil pour la confiance qui lui est ainsi témoignée.

Clôture

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 15h15.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président du Conseil d'Administration Monsieur Jean-Emmanuel Sauvé.

Le Président